

AVIS ÉMIS PAR LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

lors de la réunion du CHSCTA du 29 mars 2019

AVIS 1	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION
<p>« Les membres du CHSCT demandent le retrait de la charte d'éthique et de conduite des intervenants, ainsi que la charte des relations au travail »</p> <p><i>Vote : 1 voix « pour », 6 voix contre, 0 abstention</i></p> <p><i>L'avis est rejeté par le CHSCTA à la majorité des voix.</i></p>	<p><i>L'administration en prend acte.</i></p>
AVIS 2	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION
<p>« Les membres du CHSCTA acceptent le maintien de la charte d'éthique et de conduite des intervenants, sans signature de la part des agents concernés, liberté étant laissée aux corps d'inspection pour la présenter ou non. »</p> <p><i>Vote : 2 voix « pour », 1 voix contre, 4 abstentions</i></p> <p><i>L'avis est adopté par le CHSCTA à la majorité des voix</i></p>	<p><i>La DRH informe les inspecteurs utilisant cette charte.</i></p>